

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES



SM ELITE SERVICES

Entreprise Individuelle - SIRET : 943 295 444 00013 - RCS Créteil
235 avenue du Général de Gaulle, 94500 Champigny-sur-Marne
Email : contact@smeliteservices.com | Tél. : 07 65 88 32 45

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations proposées par **SM ELITE SERVICES**, notamment :

- Convoyage de véhicules (livraison, récupération, déplacement pour particulier et professionnel)
- Service de voiturier pour hôtels, restaurants, événements privés et professionnels
- Service de livraison et de reprise de véhicules
- Nettoyage extérieur et intérieur de véhicules
- Accompagnement à la gestion d'entretien (contrôle technique, maintenance)
Ces prestations sont réalisées exclusivement pour des clients particuliers ou professionnels.

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande passée auprès de **SM ELITE SERVICES**, conformément aux dispositions du **Code de commerce** et du **Code civil**.

Article 2 - Formation du contrat

Toute prestation donne lieu à l'émission préalable d'un devis personnalisé. La validation de la commande intervient :

- soit par la signature du devis,
- soit par confirmation écrite (courriel ou SMS),
- soit par validation orale accompagnée d'un accusé de réception de commande.

Conformément à l'article **1127-2 du Code civil**, les engagements pris à distance sont valables dès confirmation du client.

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

Article 3 - Prix et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros TTC. **SM ELITE SERVICES** étant sous le régime d'auto-entreprise, les prestations sont **exonérées de TVA** (article 293 B du Code général des impôts).

Les prix pratiqués sont fixés selon la nature du service, la distance, les horaires et les exigences particulières (ex : prestation urgente, horaire de nuit, etc.). Ils sont précisés sur le devis.

Le règlement s'effectue :

- par virement bancaire,
- par chèque.

La totalité du paiement est exigible **à réception de facture** et au plus tard sous **30 jours** (article **L441-10 du Code de commerce**).

En cas de retard de paiement, des pénalités légales de retard (taux BCE majoré de 10 points) seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement (article **D441-5 du Code de commerce**).

Article 4 - Délais d'exécution

Les délais d'exécution des prestations varient selon les besoins du client et la nature du service, entre **1 à 7 jours ouvrés**. En cas de demande urgente, un accord spécifique sera convenu entre les parties.

SM ELITE SERVICES s'engage à respecter les délais convenus sauf cas de force majeure (article **1218 du Code civil**).

Article 5 - Droit de rétractation et annulation

Clients particuliers :

Conformément à l'article **L221-18 du Code de la consommation**, un droit de rétractation de **14 jours** s'applique à toute prestation conclue à distance, sauf lorsque l'exécution a commencé avec l'accord préalable du client.

Clients professionnels :

Aucun droit de rétractation ne s'applique. Toute annulation moins de **48 heures** avant la date prévue entraînera des frais pouvant atteindre **50 %** du montant de la prestation.

Si la prestation est annulée pour cause de force majeure justifiée, aucune pénalité ne sera appliquée.

Article 6 - Responsabilité

SM ELITE SERVICES s'engage à fournir des prestations soignées et professionnelles.

Sa responsabilité ne pourra être engagée :

- En cas de force majeure (grèves, intempéries, accidents, etc.)
- En cas de faute du client (mauvaise transmission d'informations, véhicule non conforme aux déclarations)

Pour le convoyage et les déplacements de véhicules, les véhicules doivent être couverts par une assurance valide tous risques. **SM ELITE SERVICES** dispose également d'une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée.

Article 7 – Réclamations

Toute réclamation concernant l'exécution d'une prestation devra être formulée par écrit dans un délai de **7 jours** après sa réalisation.

En l'absence de réclamation dans ce délai, la prestation sera réputée conforme.

Article 8 – Litiges et juridiction compétente

En cas de différend, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort de **Créteil** (article **R631-3 du Code de la consommation** pour les particuliers).

Aucun médiateur n'est désigné à ce jour par **SM ELITE SERVICES**.

Article 9 – Acceptation des Conditions Générales de Vente

La signature du devis ou la confirmation de commande vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, conformément à l'article **1119 du Code civil**.

Article 10 – Responsabilité spécifique liée au convoyage et au service voiturier

Dans le cadre des prestations de **convoyage** ou de **service voiturier**, **SM ELITE SERVICES** agit en qualité de mandataire pour le déplacement, le stationnement ou la livraison de véhicules appartenant au client.

Le client certifie que le véhicule remis est assuré en tous risques ou bénéficie d'une couverture suffisante. **SM ELITE SERVICES** ne souscrit pas d'assurance complémentaire sur le véhicule confié.

En cas d'accident responsable commis par un agent de **SM ELITE SERVICES** pendant la prestation, la responsabilité du prestataire est limitée au montant de la franchise de l'assurance du véhicule, ou à défaut au coût de réparation dans la limite de la valeur du véhicule à dire d'expert.

En cas de vol, vandalisme, dégradation extérieure ou intérieure survenant pendant la prise en charge du véhicule, **SM ELITE SERVICES** ne pourra être tenu responsable, sauf faute lourde démontrée.

Le client reconnaît expressément dégager **SM ELITE SERVICES** de toute responsabilité en cas de sinistre non imputable directement à une faute de conduite ou à une négligence manifeste de l'agent de voiturier.

Article 11 – Obligations du client

Le client s'engage à :

- Remettre un véhicule en parfait état de fonctionnement, correctement entretenu, sans défaut mécanique affectant la sécurité.
- Présenter un véhicule assuré en cours de validité, dont l'attestation pourra être exigée à tout moment.
- Informer préalablement **SM ELITE SERVICES** de tout système d'alarme, antivol ou particularité affectant l'utilisation du véhicule.
- Remettre un double des clés du véhicule si nécessaire.

Dans le cadre des prestations de service voiturier :

Le client déclare laisser son véhicule volontairement sous la garde du voiturier et accepte expressément que le prestataire n'est responsable que des dommages causés par sa faute prouvée (ex : accident direct pendant la conduite).

Toute détérioration extérieure, disparition d'effets personnels à l'intérieur du véhicule ou vol, en l'absence de faute démontrée de **SM ELITE SERVICES**, reste sous la responsabilité exclusive du client.

Article 12 – Données personnelles

Dans le cadre de ses activités, **SM ELITE SERVICES** collecte des données personnelles strictement nécessaires à la gestion de ses relations commerciales.

Conformément à la loi **Informatique et Libertés** (n°78-17 du 6 janvier 1978) et au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679)**, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition concernant ses données.

Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande écrite à :
contact@smeliteservices.com

Les données sont conservées pendant une durée maximale de **3 ans** après la dernière prestation.

Aucune donnée n'est transférée ou vendue à des tiers.